



# RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

## Synthèse du diagnostic du territoire

Avril 2025





# Table des matières

Le Parc naturel régional de Camargue, d'hier à aujourd'hui.....	3
Une vaste zone humide aux multiples richesses .....	5
Un territoire façonné par l'homme .....	10
Un territoire confronté aux impacts et défis du changement climatique .....	14
Un territoire en quête d'équilibre entre patrimoine naturel et habitat.....	20

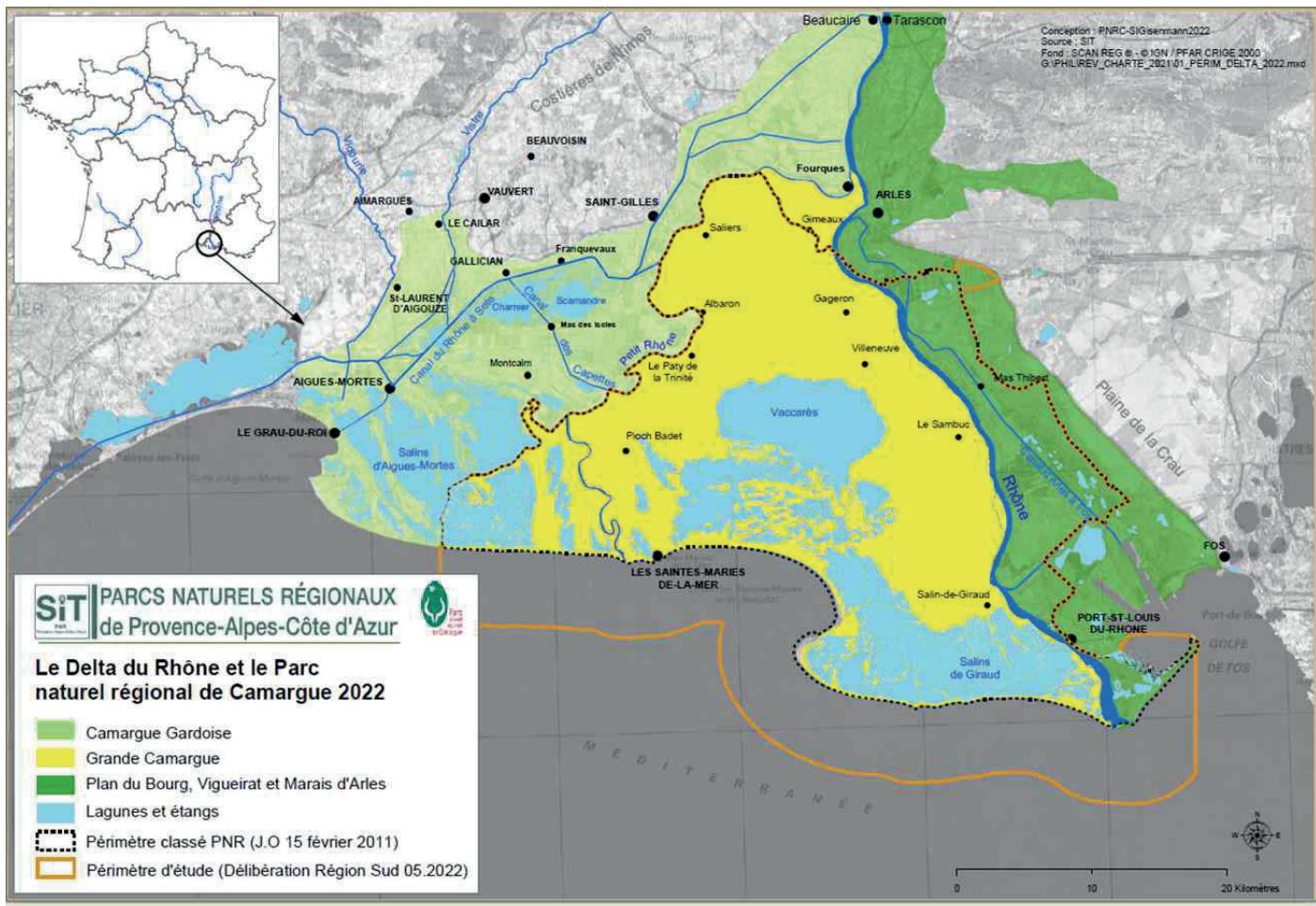




# Le Parc naturel régional de Camargue, d'hier à aujourd'hui

Créé en 1970, le Parc naturel régional de Camargue est l'un des plus anciens de France. Il s'étend sur plus de 100 000 hectares, dont 70 km de façade maritime, et se situe entre les deux bras du Rhône et depuis 2012, couvre le Plan du Bourg, la partie du delta située sur la rive gauche du fleuve et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Son histoire s'inscrit dans une dynamique d'aménagement du territoire qui, dans les années 1960, voyait coexister industrialisation, développement touristique et protection des espaces naturels. Alors que la mission « Racine » transformait le littoral du Languedoc-Roussillon en destination balnéaire et que Fos-sur-Mer devenait un pôle industriel, la Camargue était désignée comme une zone à préserver.

Cette décision a permis de sauvegarder une zone humide exceptionnelle, aujourd'hui la plus vaste d'Europe, où 58 % du territoire est constitué de zones humides caractéristiques du pourtour du littoral méditerranéen. Cet écosystème abrite une biodiversité exceptionnelle, comptant près de 400 espèces d'oiseaux, dont le célèbre flamant rose, et des habitats spécifiques liés à l'interaction entre terre et mer.



## Un diagnostic pour mieux comprendre et anticiper

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre de la révision de la charte du Parc 2026-2041, un document clé pour définir les orientations de ce projet de territoire. Il vise à établir un état des lieux des richesses et vulnérabilités du territoire, face à des pressions croissantes, notamment celles liées au changement climatique, à la gestion de l'eau et aux évolutions agricoles. La Camargue, qui accueille 7700 habitants et plusieurs millions de visiteurs annuels, doit également concilier préservation et activités économiques.

Ce diagnostic permet ainsi de poser les bases d'un projet renouvelé, tenant compte des enjeux contemporains et des attentes de multiples acteurs liés au territoire.

## Une démarche concertée et rigoureuse

Ce diagnostic couvre 141 821 hectares, incluant les Saintes-Maries-de-la-Mer, une partie de Port-Saint-Louis-du-Rhône et d'Arles, avec une extension maritime de trois milles marins et le marais des Chanoines. Certains enjeux, comme la gestion de l'eau et les impacts climatiques, nécessitent une approche dépassant ces limites pour considérer l'échelle biogéographique du delta du Rhône. Le diagnostic s'est déroulé entre 2022 et 2024, avec une large concertation engagée en 2024. Près de 160 habitants ont participé aux premières réunions publiques. La méthodologie adoptée s'appuie sur des études documentaires, des observations de terrain, des consultations avec le grand public, mais également avec les acteurs locaux via le Conseil consultatif du Parc naturel régional de Camargue, et le Conseil scientifique et d'éthique du Parc naturel régional de Camargue et de la Réserve de biosphère afin de garantir une analyse complète et multipartenariale des dynamiques du territoire.

Ce travail de fond pose ainsi les bases d'une réflexion partagée pour l'avenir du Parc naturel régional de Camargue.



# Une vaste zone humide aux multiples richesses

**L'eau et le sel,  
facteurs de l'équilibre  
écologique  
camarguais**

L'eau et le sel sont les deux éléments fondamentaux qui influencent la présence et la dynamique des habitats et espèces en Camargue. Le gradient de salinité, déterminé par la topographie, la nature des sols et les échanges hydrauliques, façonne l'occupation des sols, les usages et la biodiversité du territoire. De plus, la variabilité saisonnière et interannuelle des cycles de l'eau en Camargue, participe à la dynamique des milieux naturels et de la biodiversité.

# Une mosaïque d'habitats naturels

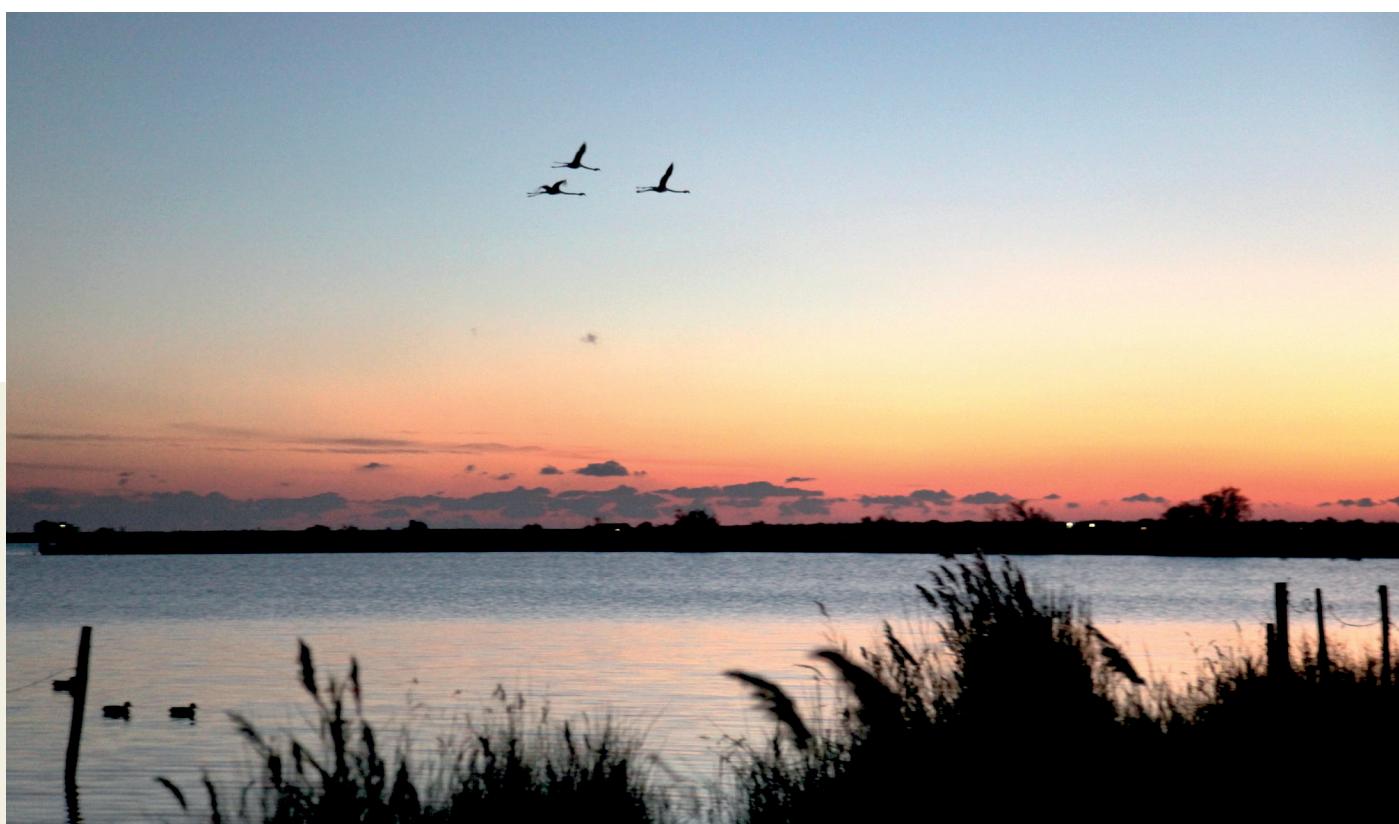
La variation de facteurs prépondérants comme la disponibilité en eau, la présence de sel, la nature du sol et la topographie engendrent une grande diversité d'habitats, qui forme des écosystèmes riches et atypiques au sein de grandes entités paysagères :

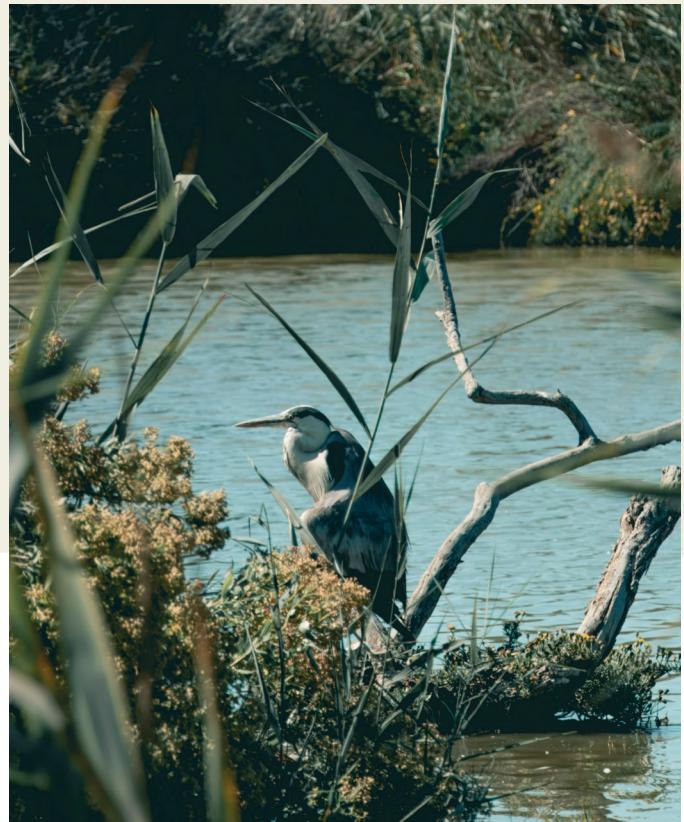
- \* La zone fluvio-lacustre, avec les marais doux et les roselières, les mares et marais temporaires, les canaux et ripisylves, les pelouses et les boisements (forêts de plaine, sur les dunes marines fossiles ou encore les chênaies vertes) ;
- \* La zone laguno-marine, avec les sansouïres, les lagunes, les dunes littorales et les marais salants ;
- \* La zone marine, avec les herbiers marins ;
- \* La zone sous l'influence des eaux de la Crau, avec les prairies humides et cladiaies ;

## Une avifaune exceptionnelle et un site clé pour la migration

Avec près de 400 espèces d'oiseaux recensées, dont 132 espèces nicheuses, la Camargue est la première zone ornithologique de France. C'est une zone d'hivernage majeure pour près de 100 000 canards chaque hiver, et un site clé pour les grues cendrées. Elle accueille 115 espèces patrimoniales, dont 9 espèces de hérons et des nicheurs rares comme le blongios nain et la glaréole à collier.

L'évolution des milieux, liée fortement au changement climatique, profite à certaines espèces (laro-limicoles, canards pilets et souchets, grues cendrées) qui trouvent en Camargue des conditions favorables et stoppent ici leur parcours migratoire. A contrario, de plus en plus de canards migrants restent au nord de l'Europe et ne descendent plus hiverner jusqu'en Camargue la ressource en eau douce par la diminution du débit du Rhône, la remontée du biseau salé et d'entrées marines plus fréquentes, la salinisation accrue du delta aura un impact sur les habitats et les espèces associées.





## Une faune plurielle au-delà des oiseaux

**Amphibiens et reptiles** : 10 espèces d'amphibiens (31 % des amphibiens de France) et 15 espèces de reptiles (38 % des reptiles français), tous protégés au niveau national. Les mares, marais, canaux, dunes et sansouïres sont leurs habitats principaux. Cependant, ces espèces restent peu étudiées, et sont fragilisées par la modification des habitats, la gestion de l'eau et les impacts du changement climatique.

**Mammifères** : 45 espèces de mammifères, (41 % des espèces françaises), dont 15 à forte valeur patrimoniale. Parmi elles, le castor d'Europe est présent dans la ripisylve du Grand Rhône et la loutre d'Europe a fait son retour ces dix dernières années, mais son implantation durable reste vulnérable aux filets de pêche et à la qualité de l'eau. Le territoire est aussi crucial pour les chiroptères, avec 17 espèces de chauves-souris recensées. Les pipistrelles, pouvant former des colonies de 2 000 individus, sont parmi les plus répandues. Le grand rhinolophe, espèce protégée d'importance nationale, possède deux colonies de reproduction majeures en Camargue. Enfin, des observations sporadiques du chacal doré et du loup gris suggèrent que la Camargue pourrait devenir une zone de passage pour ces espèces en expansion.

**Poissons** : 75 espèces de poissons et cyclostomes (19 % des espèces françaises). Grâce à la diversité de ses milieux aquatiques et à la présence de grands étangs comme le Vaccarès, elle accueille des espèces d'eau douce, saumâtre et salée. Des espèces exogènes comme le poisson-chat, le silure et le crabe bleu menacent cependant l'équilibre écologique.

**Les insectes** : la Camargue recense plus de 3 000 espèces d'insectes (près de 10 % des espèces françaises). Les odonates (libellules et demoiselles) y sont particulièrement bien représentées, avec 43 espèces, dont 4 sur la liste rouge nationale. On retrouve aussi sur le territoire des lépidoptères rares, comme la diane, espèce protégée au niveau européen.

## Une flore diversifiée aux influences multiples

La Camargue abrite plus de 1 000 espèces de plantes à fleurs, (20 % de la flore française). L'intérêt floristique de la Camargue repose davantage sur sa composition et sa diversité que sur les espèces patrimoniales. Cependant, près de 60 espèces végétales sont d'intérêt patrimonial, majoritairement associées aux milieux littoraux et aquatiques. Le territoire abrite certaines espèces rares comme *Riella helicophylla*, *Limonium girardianum* ou *Pancratium maritimum*, qui sont protégées.

Faute de suivis floristiques précis à long terme, l'évolution historique de la flore camarguaise reste incertaine, mais des inventaires récents montrent l'apparition de nouvelles espèces en milieux rizicoles et la disparition d'espèces rares des dunes intérieures, liées à leur mise en culture dans les années 1970.

### La menace croissante des espèces envahissantes

La Camargue, du fait de ses caractéristiques géographiques et hydrauliques, est particulièrement exposée aux espèces exotiques envahissantes. Depuis la fin des années 1980, leur expansion s'accélère, avec aujourd'hui environ 60 espèces végétales et 10 animales recensées dans le Plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) de la Réserve de Biosphère de Camargue (2018). Parmi les plus préoccupantes figurent l'écrevisse de Louisiane, le ragondin, le crabe bleu, le sénéçon en arbre et la jussie rampante. Leurs impacts sont multiples : prédation d'espèces locales, compétition pour les ressources, dégradation des berges, colonisation et homogénéisation des habitats, voire risques sanitaires pour l'élevage.

## Un patrimoine naturel protégé mais toujours menacé



De nombreux outils de protection et de classement du patrimoine naturel permettent de préserver de façon plus ou moins forte les habitats et les espèces du Parc naturel régional de Camargue (sites Natura 2000, réserve de biosphère, réserve naturelle, zones de protection de biotope). Si le territoire bénéficie de protections réglementaires fortes, ces dispositifs peuvent gagner à être complétés par des mesures contrac-tuelles impliquant davantage les acteurs locaux (contrats Natura 2000, MAEC).

Face aux risques liés à l'expansion d'espèces exotiques, aux dynamiques d'extension urbaine, au développement des énergies renouvelables au sein des espaces naturels, au tourisme de masse et à l'intensification agricole, une vigilance accrue est nécessaire pour préserver ce patrimoine naturel. De plus, la Camargue est en première ligne face au changement climatique : la salinisation des terres, la fragmentation des habitats, la raréfaction des précipitations menacent son équilibre écologique.

La gestion durable du territoire doit concilier préservation des milieux et développement raisonnable afin de garantir la pérennité des services écosystémiques essentiels fournis par la Camargue.



# Un territoire façonné par l'homme

La Camargue est un territoire à l'identité forte, où les activités humaines et la biodiversité coexistent depuis des siècles. Or, au regard des multiples pressions subies par le patrimoine naturel camarguais le maintien de cet équilibre entre espaces naturels et activité économique constitue un vrai défi pour le territoire. Face à cet enjeu, l'orientation des activités du territoire doit permettre de préserver et renforcer la biodiversité tout en assurant le maintien d'un tissu économique viable et durable.

# Une agriculture pilier économique et environnemental du territoire

L'agriculture est un élément structurant du territoire camarguais, couvrant 49 700 ha, soit 50 % du territoire du périmètre étudié. Ce secteur repose sur deux filières principales :

- \* La riziculture, qui occupe 11 000 hectares et joue un rôle clé dans la lutte contre la salinisation des sols (irrigation par submersion) ;
- \* L'élevage extensif de taureaux et de chevaux, pratiqué sur 27 400 hectares de pâturages, qui participe à l'entretien des prairies naturelles et à la préservation des zones humides.

D'autres productions agricoles structurent le territoire, avec notamment le maraîchage en plein essor et la viticulture qui reste aujourd'hui une économie de niche misant sur la qualité et valorisant les paysages camarguais. L'identité agricole du territoire est forte, elle traduit des spécificités et savoir-faire importants. La majorité des exploitations (53 % en 2020) présentent d'ailleurs au moins une production certifiée sous AOP ou IGP. L'agriculture biologique (AB), après avoir connu un essor depuis les années 2000 sur le territoire, porté par une demande croissante des consommateurs et un soutien des politiques publiques, est aujourd'hui en nette régression. En effet, la tendance actuelle montre un désengagement des agriculteurs vis à vis de la certification, par manque de plus-value économique au regard des coûts de production, des pertes de rendement et d'abandon des aides publiques au maintien de la production sous AB.

Le Parc naturel régional de Camargue avec ses partenaires, accompagne les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques et la préservation des zones humides essentielles à l'équilibre écologique.

L'agriculture du territoire génère un chiffre d'affaires de 53,4 millions d'euros en 2020, représentant 7 % de la production agricole départementale et emploie près de 944 actifs en 2020.

Au-delà de son rôle économique et culturel, l'agriculture locale participe au maintien des milieux et de la biodiversité. Les rizières jouent un rôle clé dans l'équilibre hydrologique du delta, en régulant les apports d'eau douce et en redistribuant aux milieux humides avoisinants. L'élevage extensif joue un rôle majeur dans l'ouverture des milieux et dans la préservation des zones humides de marais et sansouïres. Les canaux d'irrigation et de drainage, souvent sous-estimés, servent d'habitats refuges pour de nombreuses espèces et assurent la connectivité écologique du territoire.



# Des pratiques agricoles sous pression

Les systèmes agricoles sont confrontés à des mutations profondes qui menacent leur pérennité et leur impact positif sur la biodiversité. Le secteur agricole camarguais doit faire face à plusieurs défis :

- \* la salinisation des terres, la remontée du coin salé et l'intrusion marine menacent la fertilité des sols, impactant les productions agricoles ;
- \* la baisse et les modifications en termes de saisonnalité des débits du Rhône (-20 % en été d'ici 2050) réduit la disponibilité d'eau douce pour l'irrigation et l'élevage ;
- \* la modification du régime des précipitations dans un contexte de déficit pluviométrique structurel ;
- \* l'enjeu du logement des saisonniers et de la précarisation de l'emploi agricole ;
- \* la pression foncière croissante, qui rend difficile la transmission des exploitations (1/3 des exploitants ont plus de 60 ans) et sont ainsi concernés par un enjeu de transmission de leur exploitation agricole..

## La pêche et la conchyliculture, des activités historiques du delta en mutation

En Camargue, il est possible de pêcher en lagunes, étangs, fleuve (petit-Rhône) et en milieu marin. Trois types de pêche sont pratiqués au large de la Camargue :

- \* La pêche à pied du bord qui concerne les couillages (tellines, palourdes essentiellement) ;
- \* La pêche embarquée artisanale, dans les 3 milles marins qui comprend plusieurs engins de pêche selon les saisons, les profondeurs et les espèces recherchées ;
- \* La pêche au chalut de fond qui n'est autorisée qu'au-delà des 3 milles marins ou de 100 m de profondeur exceptée au-delà d'une ligne joignant la bouée de Piémanson à la bouée de Roustan (à 1.5 milles de la côte).

Le diagnostic met en évidence une évolution des pratiques de pêche et des activités côtières : baisse du chalutage illégal dans les 3 milles marins, densification de la pêche artisanale dans les 3 milles marin, prépondérance de la pêche visant les mollusques (notamment les poulpes).

Les défis majeurs de ce secteur concernent la surpêche, la diminution des stocks de tellines et la prolifération d'espèces invasives, comme le crabe bleu. Pour préserver la ressource, les pêcheurs professionnels participent à une gestion encadrée, notamment via un cantonnement de pêche renouvelé sans durée limite.



## La production de sel : une activité clé aux multiples atouts

La saliculture est une activité traditionnelle du delta, concentrée principalement à Salin-de-Giraud et à Aigues-Mortes. En 2023, la surface de production des Salins de Giraud est de 9 000 hectares pour 340 000 tonnes récoltées. La saliculture a un rôle à la fois :

\* Économique, avec des débouchés dans divers secteurs comme l'agroalimentaire, la viabilité hivernale, l'aéronautique, l'armement et la chimie ;

Écologique, car les marais salants offrent des habitats essentiels (zone d'alimentation ou de reproduction) à certaines espèces, notamment les flamants roses.

Reconnu pour sa qualité exceptionnelle, le sel de Camargue et la fleur de sel de Camargue bénéficient désormais d'une Indication Géographique Protégée (IGP), garantissant leur authenticité et leur savoir-faire unique. Mais la saliculture ne se limite pas à l'alimentation, elle joue aussi un rôle stratégique en réduisant la dépendance de la France aux importations de sel étranger, essentiel dans des secteurs clés comme l'industrie chimique, l'aérospatiale et l'armement. En parallèle, des projets d'extraction de magnésium et de brome visent à renforcer l'indépendance énergétique et industrielle du pays.

## Vers un tourisme durable et respectueux des écosystèmes

Le tourisme est un secteur-clé en Camargue, attirant en moyenne 800 000 touristes par an et près de 4,7 millions d'excursionnistes. Majoritairement français (87 %), ils viennent souvent en famille et privilégiennent les séjours courts. Cette filière reste saisonnière et se concentre principalement sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer qui comptabilise plus de 17 000 lits touristiques et qui peut voir sa population multipliée par 7 en période estivale. On observe toutefois un développement de l'agritourisme depuis 2010 et un attrait pour les expériences et visites d'espaces naturels depuis la crise Covid-19.

Le tourisme en Camargue est intimement lié à ses traditions locales et à son patrimoine unique. Les visiteurs viennent découvrir les manades de taureaux et de chevaux, assister aux fêtes et aux spectacles taurins, et participer aux pèlerinages des Saintes-Maries-de-la-Mer, moments emblématiques de l'identité camarguaise. La Camargue est aussi une destination phare pour le tourisme nature et ornithologique. Les espaces naturels du Conservatoire du littoral, dont la vocation est l'ouverture au public, permettant un accès libre aux visiteurs : sentier d'interprétation de Rousty, Etang et marais des salins de Camargue, Brasinvert, etc. Les maisons de site du Parc permettent également une sensibilisation à la biodiversité locale : musée de la Camargue et domaine de la Palissade.

La fréquentation touristique peut engendrer des pressions sur les ressources du territoire : accentuation de l'érosion des plages, dégradation des milieux naturels, et consommation excessive des ressources (eau, énergie). La régulation des flux et la promotion d'un tourisme durable sont donc essentielles. Mais la gestion touristique globale du territoire est complexe car celle-ci est morcelée entre les échelles communale et intercommunale, ce qui limite la mise en place d'une vision collective pour un tourisme durable.





# Un territoire confronté aux impacts et défis du changement climatique

La Camargue est fortement exposée aux effets du changement climatique, avec une hausse des températures de +2,1°C depuis l'ère industrielle (Grec-Sud), une élévation du niveau de la mer de +7 cm en 20 ans, ainsi que des défis majeurs liés à l'intrusion saline, l'érosion côtière et la gestion de l'eau, déterminants pour l'avenir du territoire.

# Préserver les ressources en eau dans un contexte de raréfaction et de compétition des usages

## Une gestion de l'eau historiquement artificialisée

La Camargue a connu une transformation radicale de son hydrosystème depuis l'endiguement du Rhône et la création de digues destinées à protéger les terres de l'érosion et des inondations. Si ces aménagements ont permis l'essor de l'agriculture et de la saliculture, ils ont également modifié en profondeur les échanges hydrauliques naturels, inversant le cycle saisonnier du delta. Aujourd'hui, l'eau douce est principalement introduite par l'irrigation agricole via un réseau de canaux. Les échanges naturels avec la mer sont limitées et contrôlées par deux ouvrages hydrauliques : pertuis de la Comtesse et pertuis de la Fourcade. Malgré son endiguement total (hors Domaine de la Palissade), la Camargue reste exposée au risque d'inondations.

## Une ressource en eau sous pression

Chaque année, 400 millions de m<sup>3</sup> d'eau douce sont prélevés dans le Rhône, principalement pour l'irrigation agricole (notamment la riziculture qui nécessite des apports massifs d'eau douce par submersion). Les nappes phréatiques, le Petit Rhône et les canaux contribuent également à alimenter la population locale en eau potable. La Camargue est quasiment exclusivement dépendante de la nappe de la Crau pour le maintien des populations. La gestion des espaces naturels est également dépendante de la maîtrise complète du système hydraulique, à l'exception de quelques sites, car la Camargue est presque entièrement poldérisée.

Cette ressource en eau est contrainte par les activités anthropiques et les effets du changement climatique. Située à l'aval du Rhône, la Camargue reçoit des eaux chargées en polluants issus des activités agricoles et industrielles (pesticides, métaux, PCB). Les activités pratiquées dans le delta génèrent aussi des pollutions locales. Et la proximité de la mer accentue les défis liés à la salinisation, menaçant l'agriculture et l'eau potable.

Le changement climatique exacerbe les tensions autour de l'eau en Camargue. La diminution des apports fluviaux, notamment due à la baisse du débit du Rhône et aux prélèvements en amont, se conjugue à l'évapotranspiration et à une forte variabilité interannuelle des précipitations, qui engendrent une diminution de la ressource en eau disponible.

## Une gestion globale et concertée de l'eau en Camargue

L'interdépendance des usages de l'eau en Camargue (irrigation, eau potable, réseaux d'assainissement) nécessite la coordination d'acteurs locaux variés pour assurer une gestion globale et durable de la ressource.



La gestion de l'eau en Camargue s'inscrit dans le cadre du SDAGE Rhône-Méditerranée, définissant des actions pour la préservation des milieux aquatiques et la lutte contre les pollutions agricoles et domestiques. Le Parc naturel régional de Camargue coordonne ces démarches et co-anime la Commission «Préservation et gestion de l'eau et des milieux naturels» (aujourd'hui remplacée par la commission Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels), un espace de concertation pour les acteurs socio-professionnels et représentants du territoire. La Commission exécutive de l'eau (CEDE), pilotée par l'État et le Parc naturel régional de Camargue, et bientôt par le Symadrem, régule les niveaux d'eau et de salinité dans le Vaccarès via le pertuis de la Fourcade.

Les réseaux d'irrigation et d'assainissement sont quant à eux, gérés à l'échelle individuelle ou collective via les

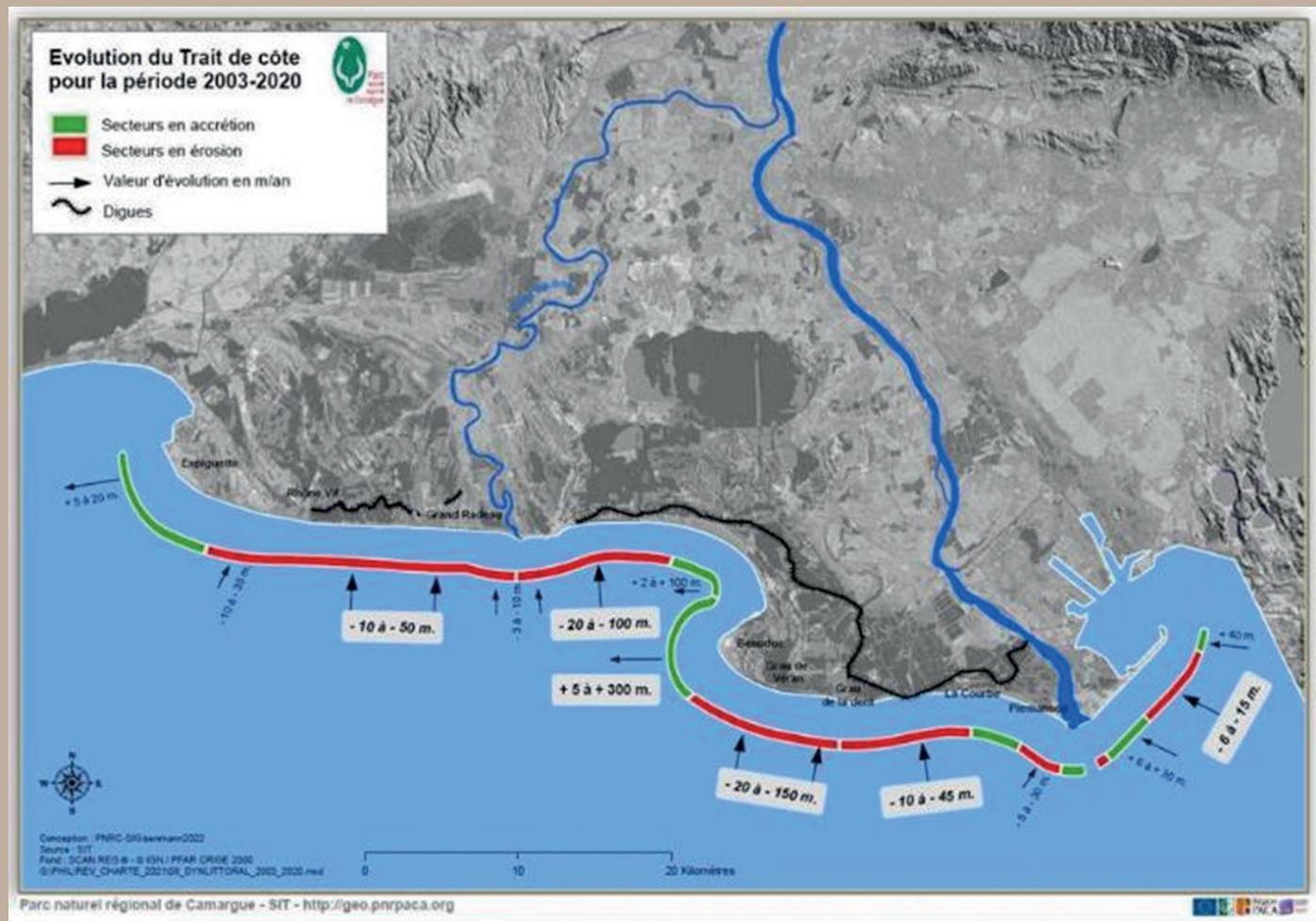
associations syndicales de propriétaires (ASP). Le syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta du Rhône et de la Mer (Symadrem) est responsable des ouvrages de protection contre les inondations et de l'entretien des digues. En janvier 2020, les collectivités ont transféré la compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) » au Symadrem. Il élabore la stratégie littorale et travaille avec le Parc naturel régional de Camargue et les collectivités pour adapter les infrastructures aux enjeux climatiques et limiter les risques de submersion.

Face à l'intrusion saline, le Plan d'action partenarial (Pap) 2024-2026 « L'avenir de la Camargue avec le sel ? » vise à coordonner les actions de préservation des terres agricoles et des milieux naturels.

## Gérer le trait de côte et la submersion marine

### Un littoral en érosion rapide

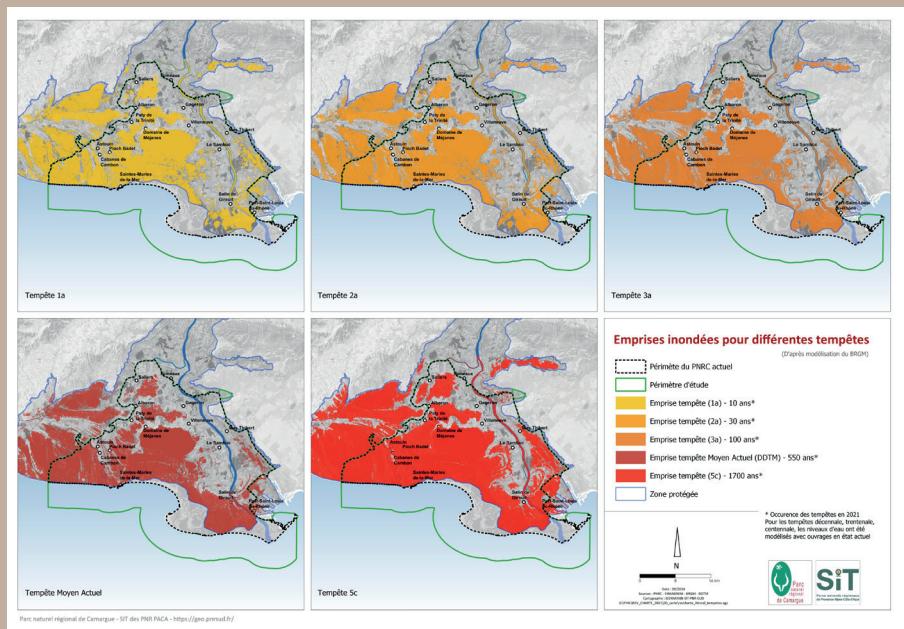
Les deux tiers du rivage de la Camargue sont en érosion. Les sables des plages érodés sont déplacés par des courants parallèles au rivage et viennent s'accumuler dans les secteurs où le rivage avance localement. Cette dynamique naturelle témoigne de la grande mobilité des plages de Camargue qui demeure aujourd'hui encore parmi les plus importantes au monde : jusqu'à -10 m/an de recul du rivage au niveau de la plage est des Saintes-Maries-de-la-Mer et jusqu'à + 30 m/an à la pointe de Beauduc. La baisse des apports sédimentaires du Rhône (divisés par trois à quatre depuis un siècle), accentue le phénomène d'érosion et la fragilisation des dunes.



## Le risque croissant de submersion marine

La submersion marine désigne une inondation temporaire de la zone côtière par la mer dans des conditions météorologiques extrêmes. Les tempêtes marines constituent une menace grandissante pour la Camargue, avec des événements de submersion qui devraient se multiplier d'ici 2050. Actuellement, environ 32 000 habitants, 16 000 logements et 57 000 hectares d'activités agricoles sont situés en zone potentiellement submersible.

Les projections du GIEC indiquent une élévation du niveau de la mer de 44 cm à 77 cm d'ici 2100, selon les différents scénarios d'émissions de gaz à effet de serre. Dans ce contexte, selon le Symadrem, une tempête actuellement considérée comme centennale pourrait survenir tous les 5 à 10 ans d'ici 2100, faisant de la protection du littoral un enjeu majeur.



## Stratégies d'adaptation

Le Symadrem coordonne une stratégie combinant le renforcement des digues, la restauration des cordons dunaires, et le rechargement de plages. Actuellement, 50 % du littoral est protégé par des enrochements, mais leur efficacité reste limitée. Des solutions fondées sur la nature (SFN), comme la réhabilitation des zones humides, complètent ces mesures. En parallèle, des études prospectives explorent l'adaptation des infrastructures face aux risques croissants de submersion.

## Lutter contre la salinisation des sols et des milieux aquatiques

### Une intrusion saline accentuée par le changement climatique

L'un des effets majeurs du changement climatique en Camargue est le changement de l'équilibre entre l'eau douce et l'eau salée, impactant le biseau salé, le coin salé et la salinisation des terres, phénomène par lequel l'eau de mer s'infiltra dans les nappes phréatiques et l'embouchure du fleuve. Ce phénomène est aggravé par la diminution des apports d'eau douce du Rhône et des précipitations ainsi que par l'élévation du niveau marin. Ainsi le coin salé peut remonter à plus de 16km dans le Petit Rhône, et la qualité de l'eau potable est déjà affectée dans certaines zones comme les Saintes-Maries-de-la-Mer, où des coupures d'alimentation ont eu lieu en raison d'une salinité excessive.

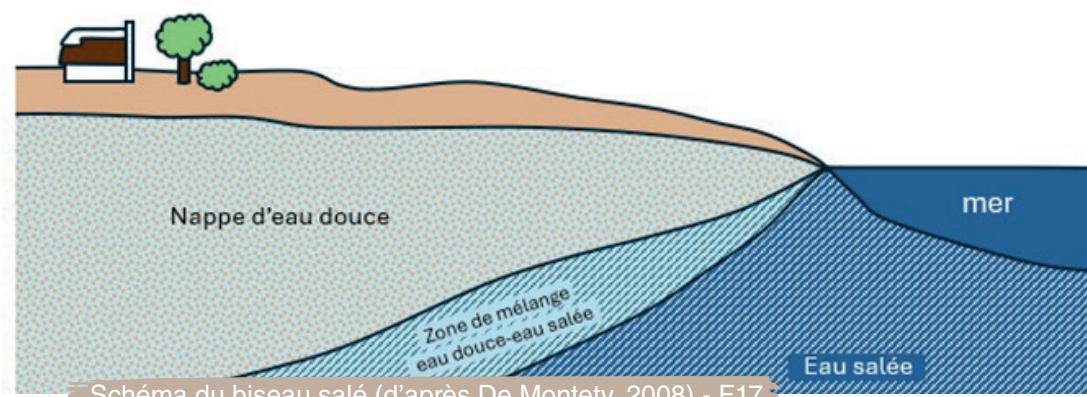


Schéma du biseau salé (d'après De Montety, 2008) - F17

## Impacts sur l'agriculture et les milieux naturels

La salinisation affecte également fortement les milieux aquatiques et la répartition des espèces camarguaises. Elle modifie les habitats naturels en favorisant le développement d'habitats halophiles, tolérants à la salinité, comme les prés salés méditerranéens et les sansouïres. Les variations de salinité observées dans les étangs, notamment le Vaccarès, entraînent des modifications des écosystèmes aquatiques, impactant à la fois la flore et les communautés d'espèces qui y vivent. L'utilisation des milieux naturels par les espèces, que ce soit pour l'alimentation ou la nidification, évolue en fonction des gradients de salinité et des exigences de ces dernières. Enfin, la salinisation menace une partie de la flore patrimoniale de la Camargue fluvio-lacustre et risque d'uniformiser les paysages en réduisant la mosaïque d'habitats (impact sur les roseières).

## Une forte dépendance énergétique, mais un potentiel de développement des énergies renouvelables

La Camargue est un territoire fortement dépendant des énergies fossiles, qui représentent 60 % de sa consommation énergétique, soit le double de la moyenne départementale (30 %). A l'échelle des trois communes du Parc naturel régional de Camargue, le secteur des transports est le principal consommateur de produits pétroliers, avec 73 % en 2020.

Malgré cette dépendance, la Camargue dispose d'un potentiel important en énergies renouvelables. Le développement du photovoltaïque, notamment à Salin-de-Giraud, l'essor de l'agrovoltaique offrent des perspectives de développement mais qui sont souvent controversées.

Le Contrat de transition écologique (2019) et les plans « Climat air énergie » du Pays d'Arles et de la Métropole Aix-Marseille-Provence contribuent à la dynamique de développement des énergies renouvelables. Ils visent une réduction de 25 % de la consommation énergétique d'ici 2030 et un objectif de 100 % d'énergies renouvelables d'ici 2050.

La transition énergétique devra cependant être compatible avec la préservation des paysages et des milieux naturels. En effet, les impacts paysagers et environnementaux liés au parc éolien en projet et à l'acheminement d'énergie nécessaires à la décarbonation du site industriel de Fos-sur-Mer (ligne à très haute tension) sont considérables. Ces projets sont aussi source de conflits avec les usagers et les acteurs du territoire.







# Un territoire en quête d'équilibre entre patrimoine naturel et habitat \*

Le territoire de la Camargue se distingue par sa faible densité de population, la dispersion de ses hameaux et villages, et des défis majeurs liés à la cohésion sociale et aux services de proximité. Face au vieillissement démographique, aux tensions sur le logement et à l'inégale répartition des services, la question de la solidarité territoriale devient centrale pour améliorer les conditions de vie des habitants.

# Un territoire vaste et peu peuplé, marqué par le vieillissement démographique

La Camargue est un territoire unique où 7 700 habitants vivent au cœur d'un environnement exceptionnel. Avec une population vieillissante (38 % des habitants ont plus de 60 ans) et un recul démographique, le défi est d'attirer de nouveaux habitants tout en renforçant les services de santé et de proximité. En raison de sa faible densité (8 hab/km<sup>2</sup>) et de l'éloignement des centres urbains, les commerces et services publics sont peu accessibles, nécessitant des déplacements fréquents.

La Camargue se caractérise par une mobilité majoritairement basée sur la voiture. Les transports en commun sont limités, rendant les déplacements compliqués pour les non-motorisés. Les mobilités douces (vélo, marche) se développent, notamment via les itinéraires touristiques, mais restent insuffisantes pour les déplacements du quotidien.

## Un territoire vaste et peu peuplé, marqué par le vieillissement démographique

Le patrimoine architectural de la Camargue est le fruit de l'histoire humaine et sociale d'un territoire où les conditions naturelles et l'insularité ont imposé à l'Homme des conditions de vie difficiles.

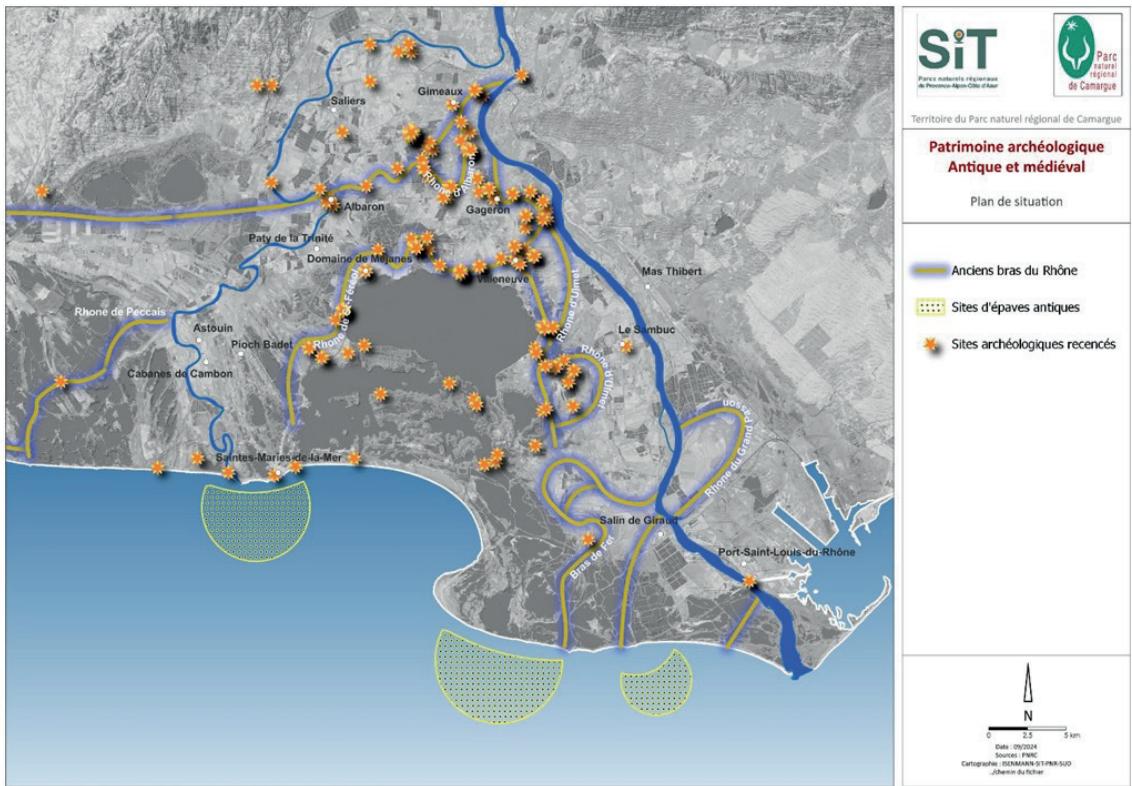
Le bâti emblématique est caractérisé par l'organisation en domaines agricoles nommés « mas ». Les hameaux et villages se sont formés au cours du Moyen-Âge et jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle où Salin-de-Giraud est créé ex-nihilo par les compagnies Péchiney et Solvay pour y loger jusqu'à 3000 ouvriers et leurs familles. L'histoire industrielle de la Camargue a produit un patrimoine architectural inattendu et encore peu connu d'un territoire médiatisé pour sa nature sauvage et ses activités ancestrales.

La médiatisation opérée depuis la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, à partir du récit baroncellien se concentre sur les Saintes-Maries-de-la-Mer. Les petites maisons blanches regroupées autour de l'église romane fortifiée correspondent à l'image d'une Camargue « traditionnelle » où l'on peut voir les cabanes au toit de sagne dont l'abside arrondie tourne le dos au mistral alors que le pignon au sud offre un abri contre les frimas de l'hiver. Cette construction vernaculaire dans sa mise en œuvre et les matériaux de proximité qu'elle emploie, offrait à l'origine un abri temporaire aux ouvriers agricoles, pêcheurs, vanniers ou aux animaux. La cabane camarguaise est également reproduite à très grande échelle pour les bergeries des moutons Mérinos d'Arles qui peuvent mesurer jusqu'à 60 mètres de long. Les mas comptent le logis principal, bâti en pierres de Fontvieille ou de Beaucaire et les bâtiments annexes construit au fil des activités agricoles qui y sont pratiquées, de l'élevage aux cultures céréalières en passant par la viticulture et la riziculture.

Pour préserver et valoriser ce patrimoine architectural unique, des protections réglementaires sont mises en œuvre. Le Parc naturel régional de Camargue et les collectivités sensibilisent la population et les visiteurs au patrimoine culturel et architectural afin de faire prendre conscience de leur valeur.

L'habitat en Camargue se caractérise par un parc de logements ancien, avec 50 % des habitations construites avant 1970, nécessitant des rénovations énergétiques. La part des résidences secondaires est élevée notamment aux Saintes-Maries-de-la-Mer où elles représentent 60 % des logements majoritairement construits après les années 1950 pour répondre au développement du tourisme. La demande actuelle accentue la pression sur le logement permanent. La vacance est également importante, notamment dans les hameaux isolés.

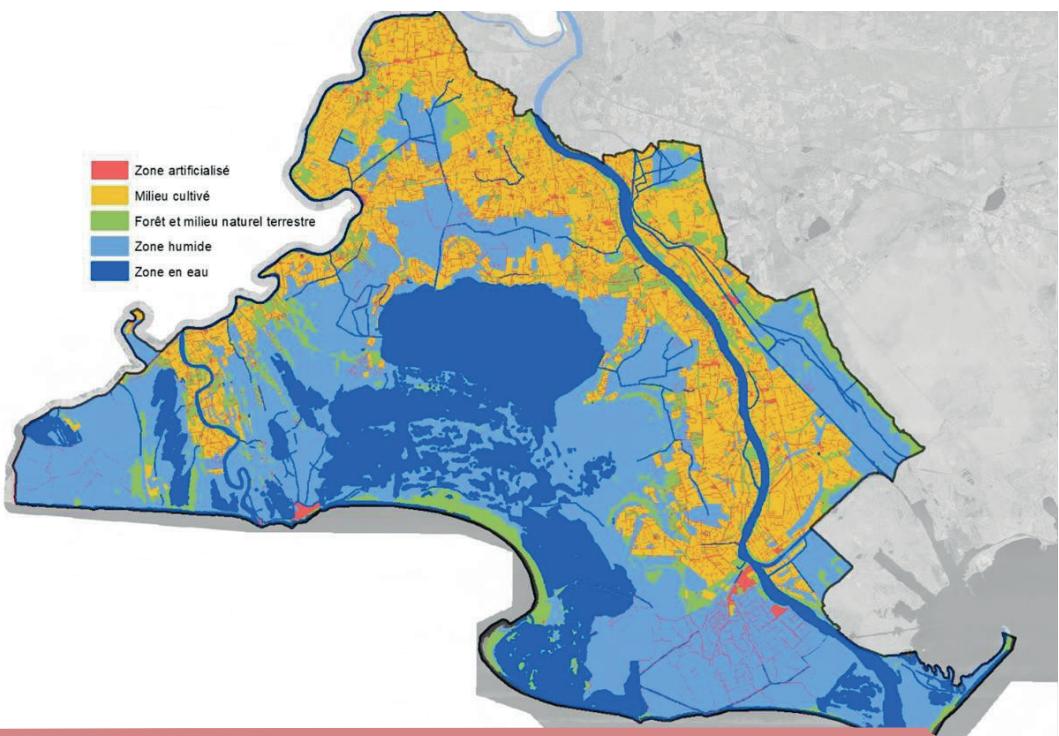
Entre préservation du patrimoine bâti dans sa diversité et adaptation de l'habitat aux besoins actuels, la Camargue doit relever le défi de limiter l'urbanisation afin de conserver son identité paysagère et d'affirmer la singularité du patrimoine industriel tout en répondant aux exigences contemporaines du logement.



Parc naturel régional de Camargue - SIT des PNR PACA - <https://geo.pnrsud.fr/>

## Une consommation foncière faible, mais une artificialisation élevée au regard de la baisse démographique

La Camargue bénéficie d'une faible consommation foncière grâce à son isolement des dynamiques périurbaines et aux dispositifs de protection comme la loi « Littoral » et le Plan de prévention des risques inondation (PPRI), qui limitent l'urbanisation en zones sensibles. L'artificialisation reste élevée, notamment à destination de l'habitat, malgré une démographie en recul. De nouvelles formes urbaines consommatrices d'espace émergent, rompant avec les implantations traditionnelles et risquant d'impacter l'identité paysagère de la Camargue.



Occupation du sol 2023 sur le territoire Parc naturel régional de Camargue (Source PNRC, 2023)

## Une culture porteuse de traditions aux portes de métropoles

La Camargue mêle tradition et modernité, préservant une identité culturelle forte ouverte aux influences des métropoles voisines (Arles, Nîmes, Marseille, Avignon, Montpellier). Son héritage culturel concentré sur l'élevage de taureaux et de chevaux dénommé « la bouvine », issu du récit baroncellien, s'est construit sur les pratiques taurines. Elles entretiennent le lien social qui unit le peuple du taureau bien au-delà de la Camargue à l'occasion des nombreuses fêtes annuelles comme la Feria d'Arles ou les fêtes votives en Languedoc. Les pèlerinages des Saintes-Maries-de-la-Mer attirent des milliers de visiteurs autour du rassemblement des communautés tsiganes, qui ont élu Sara comme sainte patronne.

La médiatisation de la Camargue au 20<sup>e</sup> siècle a valorisé la bouvine, les influences gitanes et espagnoles avec leur cortège musical et vestimentaire ancrés dans les représentations de ce territoire et l'art de vivre à la camarguaise qui fait abstraction de son histoire industrielle et du patrimoine qu'elle a laissé, dont Salin-de-Giraud ou le Château d'Avignon.

Le musée de la Camargue, géré par le Parc naturel régional de Camargue, apporte les clefs de compréhension de l'identité du territoire dans son ensemble et sa diversité partageant les savoirs scientifiques et culturels via des expositions accessibles à tous les publics.

Face aux défis contemporains, la transition écologique et l'adaptation aux changements climatiques deviennent des thèmes centraux pour la culture qui sensibilise le public à ces problématiques et aux enjeux qu'ils représentent pour l'avenir d'un territoire issu de l'interaction de l'homme avec la nature.

### Un territoire d'expérimentation reconnu à l'échelle internationale

La Camargue est depuis longtemps un laboratoire à ciel ouvert pour la recherche environnementale. Des institutions comme la Tour du Valat, le Conservatoire du littoral et la Réserve de biosphère de Camargue participent à des projets de recherche sur la gestion de l'eau, la biodiversité et les impacts du changement climatique. La Camargue, en tant que seul grand delta français, partage de nombreux enjeux avec d'autres deltas méditerranéens, comme ceux du Nil, de l'Ebre ou du Pô. Depuis plusieurs années, des collaborations se développent à travers : le réseau des réserves de biosphère méditerranéennes, qui favorise les échanges sur la gestion des zones humides ;

les projets européens « Life » et « Interreg », qui permettent de financer des initiatives conjointes sur la préservation des écosystèmes et l'adaptation au changement climatique.

Toutefois, ces recherches restent parfois cloisonnées et nécessitent une meilleure diffusion des résultats auprès des acteurs locaux.

## Un écosystème d'acteurs complexe face à des défis d'envergure pour le territoire

La Camargue est confrontée à des enjeux majeurs dépassant l'échelle locale, notamment le changement climatique, la gestion des ressources et la préservation de la biodiversité. Pour y répondre, de nombreuses politiques publiques se superposent, rendant leur lisibilité complexe et nécessitant une coordination accrue. Depuis 2009, la gouvernance locale a fortement évolué avec l'impact de plusieurs lois de modernisation telles que la loi MAPTAM (2014), la loi NOTRe (2015) et la loi 3DS (2022), qui renforcent la différenciation et la décentralisation de l'action publique. Ainsi, le Parc naturel régional de Camargue, géré par un syndicat mixte depuis 2004, s'inscrit désormais dans un paysage institutionnel redéfini, couvrant deux établissements de coopération intercommunale (EPCI) : La Communauté d'Agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette (ACCM) et la Métropole Aix-Marseille-Provence, plus grande métropole de France avec 92 communes, dont Port-Saint-Louis-du-Rhône.

La gestion des ressources du territoire mobilise également de nombreux acteurs et stratégies pour concilier préservation des milieux naturels et activités humaines. Le Parc naturel régional

de Camargue, acteur clé du territoire, anime 8 sites Natura 2000 et coordonne des actions de conservation via sa charte territoriale.. Les réserves naturelles du Vaccarès et des marais du Vigueirat assurent la préservation des écosystèmes tout en développant, pour certaines, un éco-tourisme responsable.

Ainsi, au sein de ce réseau multi-acteurs, la mise en cohérence des différentes politiques et stratégies d'intervention, développées à différentes échelles, et la coordination des partenaires est un enjeu majeur auquel le Parc naturel régional de Camargue est confronté.





Nous remercions l'ensemble des structures et des personnes qui ont contribué activement à l'élaboration du diagnostic du territoire.

Une pensée particulière pour les bénévoles pour leur participation aux concertations, ainsi qu'aux instances et à l'équipe du Parc pour leur investissement.



## Parc naturel régional de Camargue

Chemin 6895  
Mas du Pont de Rousty  
13200 Arles  
contact@parc-camargue.fr  
www.parc-camargue.fr

